

midation.

changeement de commerce, le a à bas prix toutes les mar- gasin, telles que draps, toiles des pour dames, livres de prié- mortuaires, laines et cotons, mes, blouses, corsets, services rie et quincaillerie.

Pfulg-Meyer, à Bulle. VEZ DE L'OCCASION! [116

nde un apprenti - bou- langer intelligent. plus tôt à Ch. MESSERLI, bou- [510

alie récolte 1887.

DIX-BLANCHE, à Bulle. uuu. maïs, à prix réduits. — recommandable par sa grande e remplace avantageusement e terre, de qualité inférieure [128

A Bulle, pour le 22 février 1890, un domaine de grand ron 31 poses (11 hectares 16 e partie irriguée. M. CHIFFELLE, receveur. [513

endre :

chilles. — S adresser à M. à Bulle. [515

nde une domestique pour faire un ménage

bureau du journal. [517

XXXXXXXXXXXX

mandez partout

cigarettes

OSPHORE

r.

oissant.

ason fort.

o Bouquet.

La Macédonienne.

L'Helvétienne.

et prix courants à disposition

la vente en gros du district : la Gruyère, à Bulle.

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 — 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 23 août 1889.

Lettres de l'Exposition.

Coup d'œil général. — Quelques réflexions. — L'Exposition s'est transformée. — Influences de l'esplanade sur Paris. — Influences de Paris sur les indigènes. — Toujours la même affluence. — Quelques chiffres.

Paris, le 20 août 1889.

L'Exposition a fait mentir le vieux proverbe. Il faut dire cette fois : « Les jours se suivent et se ressemblent. » C'est toujours la même affluence, la même cohue, la même foule bigarrée aux exclamations bruyantes et démonstratives.

Fait-il beau, les parcs sont envahis, les pelouses transformées en réfectoires.

Fait-il mauvais temps, bast! l'assistance n'est pas moindre; on se réfugie sous les galeries, sous le dôme central, aux Beaux-Arts, aux Arts-libéraux, partout où une toiture vous abrite.

Et depuis bientôt quatre mois que l'Exposition est ouverte, ce concours empressé ne s'est pas démenti; c'est toujours la même curiosité, le même enthousiasme.

Et la tour Eiffel? Oh! la tour Eiffel est plus que jamais le centre de l'attraction; les hésitations, les timidités de la première heure ont été vaincues; on monte aujourd'hui à la troisième plate-forme comme on va à la galerie des machines, sans arrière-pensée, sans crânerie; on ne paraît accomplir aucun acte de courage physique; cela semble tout naturel. L'extraordinaire serait de n'y pas monter.

Après tant de visites locales dans les divers coins du Champ-de-Mars et de l'esplanade, visites dont je crois vous avoir fait chaque fois un récit fidèle, j'ai eu l'idée aujourd'hui, comme je l'avais fait au début, de consacrer à l'Exposition une journée entière, d'y jeter un coup d'œil général et de comparer les sentiments que cette promenade me procurerait à ceux que j'avais éprouvés lors de ma première excursion.

Ces sentiments sont de deux ordres. Il y a d'abord une remarque générale que je veux faire. L'Exposition a pris aujourd'hui un caractère définitif, permanent, elle est, si je puis dire, passée dans nos habitudes journalières. Je suis sûr que, le jour où on la fermera, elle manquera à nos loisirs.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 76

L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

Habitué à nouer des intrigues de romans, Marchand croit pouvoir les transporter dans la vie réelle. Il combine l'assassinat. Il se sait l'esprit retors, rompu par un long exercice à dénouer les fils des situations les plus compliquées; il se tirera lui-même d'embarras comme il en a tiré maintes fois ses personnages.

Qu'on ne vienne pas me dire, sous prétexte de l'excuser, qu'il agissait sous l'influence d'une surexcitation cérébrale causée par l'abus du café; cette excuse serait mauvaise. Marchand n'ignorait point les résultats funestes que produit l'abus du café; il l'a expliqué clairement au juge d'instruction. En buvant de cette liqueur d'une façon exagérée, il savait parfaitement les conséquences auxquelles il s'exposait.

Un morphinomane qui s'empoisonne en absorbant chaque jour une petite dose de poison n'est-il pas aussi responsable de sa mort, que s'il se tuait en une seule fois?

L'accusé se trouve dans le même cas : il ne peut puiser une excuse dans l'abus qu'il faisait du café.

Et puis, tous ces monuments, déjà vieillis, bronzés, brunis, noircis par le temps, semblent avoir toujours existé. Ce ne sont plus les décorations criantes des premiers jours, les peintures encore fraîches du lendemain de l'ouverture, cet aspect de provisoire que l'Exposition a présenté tout d'abord. Les tons se sont adoucis, les murs ont séché; les divers rouages de cette énorme mécanique fonctionnent avec une régularité merveilleuse. Et quand on songe de quels rouages il s'agit...

Tout ce que je viens de dire s'applique au Champ-de-Mars. J'arrive à l'esplanade des Invalides et à la deuxième partie de mes réflexions. A l'esplanade, c'est toujours la même physionomie si pittoresque, si locale. Je suis certain que bien des Parisiens, de ceux qui ne voyagent pas, qui bornent leur horizon au bois de Boulogne, de ces Parisiens incorrigibles dont les semelles restent rivées en tout temps à l'asphalte des boulevards; je suis certain que beaucoup d'entre eux-là s'imaginent avoir fait de grandes traversées, avoir été à Alger, à Tunis ou au Caire, à Hanôï ou à Haïphong, à Nouméa ou à Java. Et, de fait, l'illusion est si grande, la reproduction si exacte que de moins naïfs s'y laisseraient prendre.

Mais s'il est vrai que les Parisiens se soient familiarisés avec les mœurs et les coutumes des pays exotiques, il n'est pas moins exact que les indigènes qui peuplent les bourgades ou les tentes de l'esplanade se sont considérablement acclimatés à nos usages et à notre langue.

Oui, à notre langue. Et ce n'est pas un mince étonnement que d'entendre aujourd'hui les tirailleurs annamites, les Sénégalais, les Cipayes et autres s'exprimer presque correctement en français.

« Attention! » disent les pousse-pousse trainant derrière eux quelque jolie paresseuse ou quelque épicurien ventripotent.

« On n'entre pas ici, » disent les tirailleurs annamites en refulant de la crosse le visiteur qui veut s'introduire au palais des colonies par la porte de sortie.

« Donnez-moi deux sous, » disent les petits Kabyles qui, de leur promenade dans Paris, ont surtout retenu cette réflexion qu'il faut beaucoup d'argent pour y bien vivre.

Et le visiteur enchanté fait la conversation avec tous ces représentants de pays lointains. Et comme

Remarquez, messieurs les jurés, qu'il connaissait les circonstances dans lesquelles se trouvait René Bernard; il savait que ce dernier devait se marier dans trois jours, et il n'a pas hésité à le tuer, sans pitié pour la noble jeune fille qui était sa fiancée, sans pitié pour la famille qu'il plongeait dans la désolation.

Il n'a pas reculé devant l'horreur de changer en un jour de larmes ce jour du 18 septembre fixé pour le mariage, qui ne devait être rempli que par la joie.

Non! Ces considérations ne balancèrent pas un seul moment, dans l'esprit de l'accusé, l'appât de l'argent qu'il pensait rencontrer chez son voisin.

Il n'y trouva que dix mille francs, mais sans doute il s'attendait à découvrir une somme beaucoup plus forte. Il savait que M. Wegrow était archimillionnaire, il jugeait que la dot de mademoiselle de Courson était fort importante, il estimait que, par conséquent, la fortune de son fiancé était considérable. En ce point, il se trompait; mais qu'importe? Il vola ce qu'il trouva. Il eût reconstruit un million, qu'il s'en fût aussi bien enparé.

Pour préparer l'exécution de son crime, Marchand fut aidé par les souvenirs qu'il avait rapportés de sa visite chez son voisin, dans les premiers jours de septembre.

La défense dira bien haut que c'est par un motif d'honneur que Marchand refuse de révéler ce qui se passa dans cette entrevue; elle louera sa fidélité à la parole donnée; elle le présentera comme une victime du devoir; elle s'appuiera, pour prouver ses assertions, sur l'obstination avec laquelle il garda le silence à ce propos.

Comédie que tout cela! Comédie que ce motif honorable!

Paris regorge actuellement d'étrangers, il arrive souvent ce fait bizarre que, des indigènes ou des visiteurs, ce sont le plus souvent les derniers qui ne parlent pas français.

Où, tous ces exotiques connaissent maintenant Paris. On les rencontre partout, sur les boulevards, dans les cafés, dans les théâtres.

Et ils paraissent s'amuser. Un Algérien, avec qui je viens de causer quelques instants, m'a déclaré qu'il se plaisait beaucoup à Paris. Mon interlocuteur était un tout jeune homme de 20 ans, marié à une charmante indigène de 18. Il vient d'être père il y a quelques jours et il est tout fier de son petit « Parisien ».

Il m'a dit que, comme homme marié, il est tenu à une certaine réserve. D'ailleurs, il ne lui en coûte guère, car il aime beaucoup sa femme. Mais il paraît, d'après lui, que les célibataires indigènes s'en donnent à cœur joie; ils ont des succès étonnants, de singulières bonnes fortunes.

Et s'il faut en croire les « on-dit » de l'esplanade, il est tel Kabyle qui aurait retrouvé à Paris un modèle agrandi de son sérail. Mais passons...

150,000 personnes chaque jour, plus de 200,000 les dimanches et jours de fête, tel est le bilan des entrées de l'Exposition. Je finis par où j'ai commencé, car on ne saurait trop s'émerveiller d'un si prodigieux succès.

Je ne connais pas le chiffre des affaires des cafés, restaurants et autres débitants. Ils doivent être fabuleux.

Voulez-vous toutefois, pour finir, un peu de statistique? C'est le nombre des voyageurs du chemin de fer Decauville, qui conduit de l'esplanade des Invalides au Champ-de-Mars. Il s'est élevé, du 6 mai au 15 août, à 3,014,372 voyageurs.

Là-dessus, je vous laisse à vos réflexions... L. FERRIER.

NOUVELLES SUISSES

Les tireurs suisses à Paris.

Les tireurs suisses ont été reçus mardi soir à l'Hôtel de Ville. Conduits par M. Gavard, conseiller d'Etat

C'est dans son intérêt que Marchand ne parle pas, c'est pour n'être pas accusé de préméditation.

Comédie que ce serment! Moyen facile de répondre aux questions embarrassantes!

Comédie que ce silence obstiné! Comédie de perversité, jouée avec une rare perfection, j'en conviens, mais qui doit faire apprécier encore plus sévèrement la conduite de l'accusé.

Il a toutes les ruses et toutes les audaces. Cet homme que, malgré ce que je viens de vous dire, son défenseur représentera peut-être comme affolé par l'approche d'une échéance à laquelle il ne peut satisfaire, cet homme si honnête jusque-là, dira-t-on, pense, dès son crime commis, à faire retomber sur un autre les soupçons de la justice. Il ne perd pas la tête dans un moment où la majorité des assassins reculent épouvantés devant leur forfait accompli.

Laisant sur le parquet le cadavre de sa victime, il ouvre la fenêtre, suit un balcon, franchit une grille, crève d'un coup de coude un carreau dans la fenêtre de l'appartement de Stéphan Mordy, et jette chez lui une épingle de cravate qui avait appartenu à la victime, et qui deviendra contre l'employé une pièce à conviction. Cette ruse réussit. M. Mordy restera longtemps sous le coup d'une accusation de complicité.

Un moment pourtant, la science du romancier des situations périlleuses se trouve en défaut. Il ne peut introduire dans son budget les dix mille francs de son vol sans les présenter à sa femme sous le couvert d'une histoire quelconque; mais son imagination, ingénieuse jusque-là, se trouble et ne lui inspire que ce procédé pitoyable de raconter qu'il vient de trouver les billets de banque dans une enveloppe glissée

CHRONIQUE AGRICOLE

Foire d'Estavayer. — La foire d'Estavayer a été très importante, bien qu'elle coïncida avec celles de Grandson et d'Echallens.

On comptait sur le champ de foire 400 bêtes à cornes, 200 porcs, 40 chèvres et 30 moutons.

Les jeunes vaches, ainsi que les génisses prêtes au veau étaient particulièrement recherchées; elles se vendaient de 400 à 450 fr. Les bœufs de trait de 2 à 3 ans, manteau rouge et blanc, trouvaient de nombreux amateurs parmi nos voisins des cantons de Vaud et Neuchâtel.

Les porcs sont à la hausse; ceux de 6 à 8 semaines se vendaient de 45 à 55 fr. et ceux de 4 à 5 mois de 120 à 130 fr. la paire.

En somme, bonne foire pour nos agriculteurs qui s'adonnent à un élevage rationnel et bien compris.

Foire de Romont. — La foire de samedi 17 courant, à Romont, a été très importante.

Il a été amené en foire 622 sujets de race bovine; 222 de race chevaline; 488 de race porcine; 38 de race caprine; 127 de race ovine.

Le temps était très beau. Grande affluence. Marche du commerce: Hausse générale, malgré l'absence des Israélites. Peu de transactions.

La gare a expédié 27 wagons avec 149 têtes de bétail.

La prochaine foire aura lieu le 17 septembre.

Chasse. — L'ouverture de la chasse générale dans le canton de Fribourg est fixé au 2 septembre et sa clôture au 10 novembre inclusivement.

La chasse de la perdrix grise n'est permise que pendant le mois de septembre.

La chasse à la plume est ouverte du 2 septembre au 15 décembre.

Fromages. — La Chronique de l'industrie laitière dit que les achats des parties de fromages d'été se font actuellement très activement. Contrairement à ce que l'on craignait, les prix se maintiennent, sans être cependant bien élevés.

L'exposition internationale horticole qu'organise à Genève, du 19 au 24 septembre, la Société helvétique d'horticulture promet une réussite complète. Un grand nombre d'exposants suisses et étrangers sont annoncés et la liste des dons d'honneur se couvre de prix en espèces, argenterie et objets d'art. Les formules d'inscription doivent être adressées à M. Lyand, Chêne-Bourg (Genève).

FAITS DIVERS

En tribunal correctionnel:
Le président. — Ne niez pas! Il est aujourd'hui reconnu que vous ne payez jamais.
Le prévenu. — Pardon, mon président, j'ai toujours payé... d'audace.

Authentique:
Nous avons lu, sur le procès-verbal dressé par un garde-champêtre campagnard, ce signalment significatif: « Le délinquant dont il est parlé ci-dessus est facile à reconnaître: il a les mains propres! »

tre de son crime, a non seulement préparé une première fausse piste en jetant dans l'appartement de M. Stéphan Mordy une épingle ayant appartenu à René Bernard, mais même en a préparé une seconde et celle-là, bien plus adroitement exécutée que la première, en glissant les 10,000 francs sous la porte de Marchand, et en abandonnant dans l'angle du palier du troisième étage la clef de l'appartement de la victime.

Le procès-verbal de la perquisition opérée au domicile de René Bernard contient une constatation importante. L'assassin a forcé ou croché les serrures de tous les meubles, il a ouvert tous les tiroirs, il a dérangé, puis feuilleté les livres des bibliothèques, il a visité jusqu'aux tiroirs de la commode dans la chambre à coucher, il a bouleversé les piles de linge dans l'armoire.

Croyez-vous que ce soit de l'argent que le meurtrier ait cherché dans les bibliothèques, entre les feuillets des livres, sous les piles de linge?

Non, l'objet de ses recherches, c'était un objet, une pièce, un écrit dont il voulait s'emparer, et il n'a volé l'argent et les bijoux que pour masquer le motif de son crime.

Admettez ce système, et vous comprendrez que l'assassin ait abandonné 10,000 francs pour rendre un autre responsable de son forfait.

La ressemblance existant entre cette somme et la dette de l'écrivain donne à penser que le meurtrier connaissait le montant des effets souscrits par Marchand. Mais l'instruction n'a pas été dirigée dans le sens que j'indique, elle s'est contentée de l'homme qu'elle tenait sous la main, et l'a cru coupable malgré ses dénégations énergiques.

(A suivre.)

Angleterre. — On annonce que la reine Victoria a envoyé au prince de Bismarck son portrait, grandeur naturelle, « en signe de considération toute particulière. »

— Un drame mystérieux vient de mettre en émoi la petite ville de Stratford sur l'Avon. Un journaliste de Londres, d'origine allemande, M. de Gamsenfels, rédacteur en chef du *London Journal*, s'est donné la mort à coups de revolver après avoir préalablement tué une jeune femme et une petite fille de quatre ans, avec lesquelles il était, depuis quelques jours, venu en villégiature à Stratford.

On se perd en conjectures sur les motifs qui ont fait agir M. de Gamsenfels. Le propriétaire du cottage qu'il avait loué déclare qu'il paraissait vivre en parfaite intelligence avec sa maîtresse.

De l'examen médical il résulterait que cette dernière et la petite fille ont été tuées pendant leur sommeil.

Amérique. — Une maison de la septième avenue, à New-York, a été incendiée par malveillance; 9 morts, nombreux blessés, deux arrestations ont été faites.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 20 août. — On décide d'adresser des remerciements à M. L. Pouget, inspecteur général honoraire des postes et des télégraphes à Montpellier, pour son don au Musée cantonal de 265 monnaies ou médailles en argent et en bronze.

— La paroisse de Semsales est autorisée à percevoir un impôt pendant les années 1889 à 1892 inclusivement.

— On approuve le cadastre révisé de la commune de Gumefens, ainsi que les comptes de la Caisse de retraite des instituteurs pour l'exercice de 1888.

— MM. Charles Chardonnens, à Fribourg, et Delpech, président de la Section des commerçants du même lieu, sont nommés membres suppléants de la commission cantonale du commerce et de l'industrie.

Prud'hommes. — La Société fribourgeoise des métiers et arts industriels a tenu samedi soir, 17 août, une assemblée générale extraordinaire aux fins d'examiner d'abord et d'adopter la création des tribunaux de prud'hommes.

Le bureau de cette société nous a adressé un intéressant rapport sur cette assemblée que nous ne pouvons, vu sa longueur, reproduire dans nos colonnes.

A une prochaine réunion seront convoqués tous les patrons qui entendent bénéficier de cette institution, ainsi que leurs ouvriers, employés ou apprentis. Après un petit exposé de la question, les membres présents seront appelés à signer un engagement à teneur duquel ils s'obligeront d'avance à porter devant des conseils de prud'hommes la décision de toutes les contestations pouvant surgir entre eux relativement au louage de services, à l'exécution du travail ou du contrat d'apprentissage. Ensuite, il sera procédé à la nomination des membres des quatre conseils de prud'hommes.

Nous espérons que l'organisation des tribunaux de prud'hommes produira les résultats heureux que l'on a constaté partout où cette institution populaire a été introduite.

Des malfaiteurs se sont introduits dimanche dernier dans la maison du pasteur de Motier en Vully, ont forcé deux meubles où ils espéraient trouver de l'argent et ont enlevé une somme de 215 à 220 fr. Ils sont entrés en grimpant sur une galerie située derrière la maison et en brisant une vitre. Le peu de temps dont ils disposaient ne leur a pas permis de fouiller la maison en entier; les trois chambres du premier étage et une du second ont seules été visitées. Evidemment les voleurs connaissaient la maison et les habitudes du pasteur et de sa famille. Il fallait une audace peu commune pour tenter un coup pareil en plein jour, car la cure se trouve au milieu du village, dans la rue principale et enserrée de deux côtés par des maisons habitées; elle est munie, de plus, à toutes les fenêtres du rez-de-chaussée, de forts barreaux.

Des indices touchant à la certitude ont montré que l'un des malfaiteurs est un jeune homme, âgé de 24 à 28 ans environ, du Bas-Vully, ancien pensionnaire du pénitencier de Fribourg.

GRUYÈRE

Hôpital du district de la Gruyère.

La collecte dite de Pentecôte, en faveur dudit établissement, a produit pour l'année courante les résultats suivants:

Albeuve	Fr.	35 15 ^c
Avry-devant-Pont	»	14 80
Bellegarde	»	11 70
Botterens-Villarbeney	»	2 50
Broc	»	50 —
Bulle	»	109 50
Cerniat	»	7 60
Charmey	»	12 55
Châtel-sur-Montsalvens et Crésuz	»	11 50
Corbières	»	2 —
Echarlens	»	14 60
Enney	»	25 —
Estavannens	»	8 —
Grandvillard	»	25 —
Gumefens	»	33 —
Hauteville	»	14 15
La Roche	»	74 20
La Tour-de-Trême	»	14 —
Le Pâquier	»	17 30
Lessoc	»	18 20
Marsens	»	8 50
Montbovon	»	43 —
Morlon	»	7 —
Neirivue	»	20 25
Pont-en-Ogoz	»	5 50
Pont-la-Ville	»	74 65
Riaz	»	20 —
Sales, Romanens, Rueyres-Treyfayes, Maules	»	28 50
Sorens	»	50 —
Vaulruz	»	20 —
Villars-d'Avry	»	10 —
Villars-sous-Mont	»	13 70
Villarvolard	»	10 —
Vuadens	»	13 —
Vuippens	»	7 —
TOTAL,	Fr.	831 85

Bulle, le 22 août 1889.

Le caissier: AUG. BARRAS.

ber la liqueur à l'excitation de laquelle vous lui reprochez de s'être livré.

Vous donnez comme preuve de son affolement, qu'arrivé à la porte de M. Talbot, il n'osa pas en franchir le seuil, et vous admettez que ce délicat qui redoute, par une demande d'emprunt faite à un ami, de paraître réclamer le paiement de services rendus, vous admettez qu'il commette un assassinat et qu'il vole. Vous vous mettez en contradiction avec vous-même, monsieur le procureur.

Vous traitez de fable la promesse que mon client affirme avoir faite à René Bernard de taire le sujet de leur conversation. Pourquoi cela? Sur quelles raisons vous appuyez-vous pour nier la véracité de Marchand? Vous n'en avez aucune!

An contraire, tout son passé proteste en sa faveur, tous ses actes attestent son culte pour l'honneur de son nom. N'est-ce pas pour préserver le nom de sa femme d'une tache, que malheureusement l'on ne regarde plus assez maintenant comme infamante, qu'il a endossé les dettes de son beau-père et que, par un travail acharné de six ans, il les a soldées?

Je crois à la parole d'un homme qui prouve de cette manière le soin de son honneur, j'y crois même quand ce qu'il affirme paraît de prime abord inexplicable.

Et qu'est-ce qui me ferait douter de sa parole, puisque tous ses actes, jusqu'aux plus minimes, sont accomplis avec la bonhomie, avec le calme d'une conscience pure?

Le matin du 16 septembre, après avoir payé ses effets aux guichets de la banque Odon Wegrow, il se rend chez M. Talbot pour le remercier.

M. le procureur a dit que Marchand n'allait chez son ami

que pour retirer la lettre de sa femme. Pourquoi ne pas laisser à ses actions leur explication naturelle? Il reprend la lettre de sa femme, tout simplement, parce qu'à ce moment elle devient inutile.

Si l'écrivain eût été criminel, croyez-vous qu'il se fût présenté à la maison du boulevard Montparnasse, où il comptait rencontrer M. Talbot. Il aurait réfléchi qu'il eût été obligé de lui fournir des explications, et il ne s'y fut pas rendu. S'il y alla, c'est parce qu'il était persuadé que c'était son ami qui avait glissé sous sa porte l'enveloppe aux 10,000 fr.

Si Marchand eût été coupable, il ne fût pas descendu chez la concierge, à laquelle il ne parlait jamais, pour s'informer si quelqu'un était venu le demander.

Vous avez terminé votre réquisitoire, monsieur le procureur, par une évocation du spectre de René Bernard, et vous avez prétendu que ces mots que mon client a prononcés: « Je suis perdu! » impliquaient un aveu de sa part.

Mais ne vous souvenez-vous pas, vous magistrat d'âge et d'expérience, que cette exclamation a été poussée aussi souvent par des innocents que par des coupables? Elle ne prouve rien contre l'accusé.

Il eût été plus utile, messieurs les jurés, au lieu de relever une parole échappée à Marchand, parole que dément toute sa conduite, aussi bien après qu'avant son arrestation, de rechercher ce sont devenus les bijoux qui se trouvaient chez René Bernard: la montre en or, la deuxième épingle de cravate, les pièces de la parure, la bague, dont tout à l'heure je faisais constater l'absence.

On n'a pas retrouvé ces bijoux chez mon client; donc ils ont été emportés par l'assassin, qui, avant de quitter le théâ-

s autorités et de la population de la fête fédérale sera célébrée à Genève en très applaudi à la patrie.

s'est déclaré mardi soir, à un corps de bâtiments en Eaux-Vives, à l'angle du bâtiments servaient d'écussageries du Mont-Blanc » tain nombre de personnes rien pu sauver.

ri dans les flammes. Les matériel n'étaient pas asés sont assez importants.

ÉTRANGÈRES

s renseignements de source i devait fermer ses portes ée jusqu'au 15 novembre.

de Paris a reçu mercredi Florence et de Pise qui ion. Des discours affirmant la France et de l'Italie, été échangés à cette occa-

a été commis mercredi à Wyse Bonaparte de Rute. enant des bijoux et des ti- 70,000 francs.

, la foudre est tombée sur

ur vont faire établir des pour faire étudier les phé-

ournaux berlinois constacides est extrêmement com- mande; il s'est élevé à 29 e juin; ce chiffre ne dé- e chaque mois.

s et les princesses de la ainsi que les grands digui- s deux bourgmestres, ont offert au shah. Le prince- ce dernier, qui a répondu ale. Le shah est parti pour Salzbourg.

agne et l'impératrice sont es du soir à Strasbourg, de Bade, du ministre de la du chef de l'état-major gé- e, et d'une suite brillante

mins de fer d'Alsace-Lor- de Bade avaient organisé, ns de prix, des trains de grande quantité de visi-

outes les troupes de la gar- los logées chez les habitants nlieue, se sont rendues au e l'empereur y a passée à

illamment. 25,000 hommes ie et trois régiments de ca-

er. Sa voix, d'abord douce et déploya au fur et à mesure me, qu'il reprenait les faits de s'ous un jour favorable à Mar- vint sonore et vibrante, em- rière, articulant les mots d'une e perlait. Sa diction pure, son ectateurs. La sympathie se li- rés. L'expression d'ennui chro- ité.

Belcoq, se rendant compte à jennesse, s'était contenté de e la façon la plus favorable encore attaqué le discours du mais, quand il se sentit en oire, il reprit en sous-œuvre les r les renverser.

publique, dit-il, a cru que je on client dans l'affolement où 10,000 francs qu'il ne pouvait

ompe! Gustave Marchand était loin de perdre le jugement.

que M. Talbot était l'auteur us sa porte, puisque madame s l'après-midi au boulevard

l'influence hallucinante du café, ment, le matin du 15, il était ami; il n'a donc pas pu absor-

Travaux au concours.

La commune de La Tour met au concours la confection d'un réservoir à eau à établir au Praz. Prendre connaissance des conditions chez M. le syndic dudit lieu où les soumissions seront déposées d'ici au samedi 31 courant, à 8 heures du soir. La Tour, le 20 août 1889. Par ordre: Le Secrétariat. [520]

A VENDRE

Un domaine de grand rapport, de 24 poses, à une heure de Bulle et à trois minutes d'un village, au bord de la route cantonale, dans une des plus belles positions de la Gruyère. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [488]

Avis de vente.

Le samedi 7 septembre prochain, dès les 6 heures du soir, à l'Hôtel de Commune, la municipalité de Rougemont fera vendre en mises publiques, aux conditions qui seront lues, 190 numéros plantes de sapin situées à la Porsogne et à la Verdaz. Rougemont, 17 août 1889. [519] Greffe municipal.

A vendre:

De gré à gré, la maison N° 185, près de l'église, désignée sous les art. 606 et 663 du cadastre de Bulle. Cette maison, très avantageusement située sur la place du marché, comprend boulangerie, magasin, six appartements avec bûchers et caves séparés. Conditions favorables de paiement. S'adresser à M. Charles GLASSON ou MAGNIN, avocat, à Bulle. [485]

Placements hypothécaires.

Le sousigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang. [455] P. Favre, notaire, Bulle.

Maïs Italie récolte 1887.

sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. Beau granaux maïs, à prix réduits. Cet aliment, recommandable par sa grande valeur nutritive, remplace avantageusement les pommes de terre, de qualité inférieure cette année. [128]

Mme BIDAUX

CORSETIÈRE annonce aux dames de Bulle et des environs qu'elle sera dans cette ville les 28 et 29 août, Hôtel de Ville, pour recevoir les commandes de corsets et jupons que ces dames voudront bien lui confier. Ouvrage soigné; prix modérés. [516]

BANQUE ET NOTARIAT

Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par garanties de dam, même en dernier rang, chez [139] J.-J. Menoud, à Bulle.

Chevaux corses et sardes.

A vendre 8 chevaux corses et sardes; hauteur moyenne 1 m. 28; 4 ans. Ces chevaux sont très doux et facile à dresser. S'adresser aux BAINS DE BONN près Guin. (OFr2048) [521]

La soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient de s'établir comme tailleur et corsetière pour dames et enfants, à prix modérés. [522] Elle se rend aussi à domicile. Se recommande Marie Vernaz. S'adr. à M. Paul Magnin, aux Halles, Bulle.

A vendre:

De gré à gré, deux actes de défaut de biens obtenus au décret de Jean feu Tobie Bosson, à Riaz, dont l'un du capital de Fr. 1075 50 et l'autre de 280 50. Conditions favorables. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [423]

Les contribuables

à l'impôt sur les chars et voitures à ressorts sont prévenus que les receveurs d'Etat sont chargés de la perception de cet impôt, du 15 août au 15 septembre, et que les retardataires sont passibles de la pénalité statué à l'art. 7 de la loi du 13 mai 1862.

A VENDRE

Un bon chien de garde, âgé de 2 ans. S'adr. à l'hôtel de Jaman, Montbrvon. [506]

Catarrhe intestinal. Ardeur d'estomac.

Vos remèdes inoffensifs étaient d'une efficacité surprenante et je dois à votre traitement par correspondance la guérison de catarrhe intestinal avec mal au ventre, flatuosités, constipation, mal à la tête, ardeur d'estomac. Jean Stihl, à Verrières. Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [398]

!!! SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !!! 20 médailles en 10 ans ont été accordées à l'Alcool de MENTHE AMÉRICAINE ou ANTI-CHOLÉRIQUE de la maison R. HAYWARD & Cie, à BURLINGTON (Etats-Unis d'Amérique). Spécifique souverain en cas d'épidémie, d'indigestion, crampes d'estomac, maux de tête, de cœur et autres indispositions. Recommandé pendant les chaleurs comme boisson, quelques gouttes dans un verre d'eau suffisent pour en faire une boisson très agréable. Remplaçant les produits hygiéniques pour l'entretien de la bouche, conservation des dents, fortifiant les gencives, purifiant l'haleine et enlevant l'odeur du tabac. Bien supérieur à tous les Alcools de menthe connus jusqu'à ce jour, en flacons PLUS GRANDS que ceux des autres marques. Défiant toute concurrence, toute comparaison, l'Alcool de MENTHE AMÉRICAINE se trouve, au prix de 1 fr. 50 le grand FLACON, dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie et épicerie fine et chez MM. Joseph Moura, négociant, et Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, à BULLE. [506]

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affection de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession. Discrétion à toute épreuve. [294] Polyclinique privée à Glaris.

Les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt employées depuis dix ans par M. M. les Professeurs et M. M. les Médecins, sont recommandées au public comme le remède de famille le meilleur marché, le plus agréable à prendre, le plus sûr et le plus inoffensif. Expérimentées par M. M. les Professeurs Docteurs: Prof. Dr. R. Virchow, à Berlin, à von Glettl, à Munich, à Reclam, à Leipsick (+), à v. Nussbaum, à Munich, à HERTZ, à Amsterdam, à v. Korcezynski, à Cracovie, à Brandt, à Klausenbourg, Prof. Dr. v. Frerichs, à Berlin (+), à v. Scanzoni, à Wurzburg, à C. Witt, à Copenhague, à Zdekauer, à St. Peterbourg, à Soederstadt, à Kasan, à Lambi, à Varsovie, à Forster, à Birmingham. Souveraines contre tous les troubles des organes digestifs, contre les maladies du foie, les affections hémorrhoidales, la constipation et toutes les maladies qui en dépendent, comme maux de tête, vertiges, difficulté de respirer, inappétence etc. les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont employées avec prédilection par les Dames à cause de leur action douce et bienfaisante; elles doivent être préférées à tous les médicaments similaires, dont l'action est plus rude ou plus énergique. Méfiez-vous des contrefaçons. Il circule dans le commerce des Pilules suisses contrefaites, dont l'apparence est tout à fait semblable aux véritables. Quand on achète des Pilules suisses, il faut s'assurer, en relevant le Prospectus qui entoure la boîte, que l'étiquette porte la marque ci-dessus, une croix blanche sur fond rouge et le nom de Rich. Brandt. En outre, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qui se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, ne sont vendues qu'en boîtes de Frs. 1.25; il n'existe pas de plus petites boîtes. — La composition des pilules est indiquée à l'extérieur de chaque boîte.

TANNERIE - CORROIRIE

Cuir. — Crépins. — Chaussures. Gros. — Demi-gros. — Détail. Ernest GLASSON, Bulle. Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de déponilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peaux serie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines. Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits. Remises et escomptes suivant l'importance des ordres. Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Avis aux coiffeurs

et aux personnes se rasant seules. Les célèbres rasoirs Diamant à lames de rechange, n'ayant jamais besoin d'être aiguisés, et les royaux cuirs de la fabrique BAUD-NICOLE & Cie, au Sentier, sont envoyés contre remboursement. Prix du rasoir simple Fr. 2 50 du cuir N° 2 avec pâte 1 50 Une lame de rechange: 50 cent. On demande des agents sérieux. [421]

A. DEMIERRE médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE sera à Château-d'Oe les 30 et 31 août. [41]

Avoines fourragères

depuis 12 fr. 50 c. le sac (150 litres). Graine et farine de lin, qualité supérieure. Prix réduits. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [374]

Plus de cheveux gris

par le Brown's Capillarine à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de NATTES toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [250]

LACTINA SUISSE

(LAIT ARTIFICIEL) PRÉPARÉ PAR A. PANCHAUD, A VEVEY (SUISSE) Le meilleur aliment et le plus économique pour l'élevage des veaux, porcelets, etc. Un litre de ce lait artificiel équivaut à un litre de lait naturel et ne coûte que 3 1/2 cent. 12 médailles or, vermeil, argent et bronze. 15 diplômes obtenus dans les concours régionaux et aussi de la Société des agriculteurs de France et de l'Académie nationale. Nombreux certificats de notre contrée. Agence générale pour la Gruyère: Auguste BARRAS, à Bulle. [420]

Cigares Dupraz

AVIS La soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient de s'établir à La Tour (maison Corbond, plus bas que le Tivoli) comme repasseuse-blanchisseuse. Par un travail prompt et soigné elle fera son possible de mériter la confiance qu'on voudra bien lui témoigner. [524] Caroline Cosandey.

SCHOCOLAT Suchard SUPERIORITÉ INCONTESTÉE PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

On demande un apprenti-boulangier intelligent. S'adresser au plus tôt à Ch. MESSERLI, boulangier, à Bulle. [510]

On demande une domestique pour faire un ménage d'ouvriers. S'adresser au bureau du journal. [517]

A louer: Un bel appartement au centre de la ville de Bulle. Entrée à volonté. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [316]

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE: Factures, Etiquettes en parchemin, etc. Prix des plus modérés.

Etiquettes gommées POUR VINS ET LIQUEURS de 30 à 50 cent. le cent.

ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille. PAPIER A LETTRES grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers.

Carnets de laiterie, etc.

POUDRE PROCRÉATIVE préparée par A. Panchaud, pharm. à Vevey. Remède infailible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose 1 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. [385]

Demandez partout les cigarettes Le BOSPHORE Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

Illustration of a person and text: PRIX DE L'ABO Pour la Suisse: 1 6 Etranger: 1 an, 9 payable d' Prix du numé On s'abonne à to de po

Tircurs suis paraissent, en à Paris. On m individus. Au « tir jou par jour, MM Montreux, ont déclarés hors 28 coups en ci pour la série mis, jusqu'à su de Vallorbes, M. Christen trente balles s de Paris. Il a qui ait, à ce j ait tiré debou félicité. Le temps e leurs, le tir e jours la tête. Les dernièr que M. Christ points jusqu'à et touchera, promise par pour le cas o cours.

Militaire. contre la V° 7 au 11 septe par le Dépar 8 septembre f lanterie de la des 10 et 11 sion et le 13 se termineront une revue à l corps de land cerne cette in

FEUIL L'O

Cependant, n passé de travai bien de nature n'a cessé de p terrogatoires, femme en pleu auquel on l'a f mon client affir dont vous m'im Toujours son sation qu'il ent son innocence, jours aussi, il mort, ne pouva Comédie de publique. Et m roïque. Vous e Quand Marc